

# Note d'information

Juin 2017



Security Assessment  
in North Africa



small  
arms  
survey

## LES DESSOUS D'UN NOUVEAU « FAR WEST »

La ruée vers l'or dans le nord du Niger

Mathieu Pellerin



# Crédits et contributions

**Directeur de la collection** : Matt Johnson  
(matt.johnson@smallarmssurvey.org)

**Révision** : Alex Potter  
(alex.potter@mweb.co.za)

**Relecture** : Stephanie Huitson  
(readstephanie@gmail.com)

**Traduction** : Aurélie Cailleaud  
(aurelie@asi-translation.ch)

**Cartographie** : Jillian Luff  
(www.mapgrafix.com)

**Composition** : Rick Jones  
(rick@studioexile.com)

## À propos de l'auteur

**Mathieu Pellerin**, chercheur associé au Programme Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales, est un expert des questions de politique et de sécurité dans les régions du Sahel et du Maghreb. Dans le cadre de ses activités de chercheur et de consultant pour le compte d'organisations d'envergure nationale ou internationale, il se rend régulièrement au Mali, au Niger, au Burkina Faso, en Mauritanie, mais aussi en Libye, en Tunisie et au Maroc. Depuis juin 2015, il assume également la fonction de conseiller spécial sur le dialogue religieux au sein du Centre pour le dialogue humanitaire. Il est titulaire de deux masters (en sciences politiques et en sciences économiques) et dispense actuellement des cours sur la crise sahélienne à Sciences Po Lille.

## Remerciements

L'auteur adresse ses remerciements les plus sincères à la Docteure Ines Kohl et à Savannah de Tessières pour la pertinence de leurs remarques dans le processus d'évaluation de ce texte par des pairs. Il remercie également Matt Johnson et Alex Potter pour leur travail de révision et de vérification.

## Photographie de couverture

Un mineur se saisit de son détecteur de métaux dans la région du Djado, au nord du Niger.  
Source : Djibo Issifou, 2016

## En bref

Cette note d'information analyse les répercussions de la ruée vers l'or en cours dans le nord du Niger sur les dynamiques sécuritaires, politiques et socioéconomiques de cette zone sensible. La première partie traite des mécanismes de cette frénésie aurifère qui a débuté en 2014 : elle aborde notamment la nature des sites miniers, les différents acteurs ainsi que le rôle (limité) de l'État dans cette zone du pays. La seconde partie décrit les conséquences de ce phénomène dans le nord du Niger : d'une part la plus grande prospérité locale ainsi que les nouvelles élites et, d'autre part, l'intensification du banditisme et du trafic d'armes. Cette partie souligne notamment l'absence d'éléments susceptibles de prouver que l'industrie aurifère aurait apporté un soutien matériel ou financier aux groupes extrémistes. Et si quelques entreprises et exploitants miniers locaux ont tiré profit de cette ruée en se chargeant du transport des mineurs et en leur fournissant des produits de première nécessité, l'essor économique local ne s'est pas propagé à l'économie nationale toute entière. En conclusion, cette note montre que l'orpaillage devra s'industrialiser pour accéder aux filons situés dans les couches plus profondes puisque les gisements à ciel ouvert ont presque tous été exploités. Cette évolution pourrait provoquer une plus grande instabilité socioéconomique et sécuritaire, à la fois dans le nord du Niger et dans toute la région.

## Principales conclusions

- Les protagonistes de la ruée vers l'or que connaît le nord du Niger sont des notables étrangers ou locaux, dont des acteurs politiques et militaires qui possèdent ou contrôlent les mines. De ce fait, la question aurifère est particulièrement délicate.
- La ruée vers l'or a provoqué un certain nombre d'incidents d'ordre sécuritaire, parmi lesquels des actes de banditisme plus fréquents, des rivalités intercommunautaires et des tensions occasionnelles avec l'Algérie.
- Dans la région, le trafic d'armes s'est intensifié avec l'ouverture des mines d'or. Cette évolution est probablement liée à l'afflux soudain de richesses, à l'instabilité chronique de cette zone, mais aussi à l'incapacité du gouvernement nigérien à faire régner l'ordre dans une région aussi étendue.
- Les conséquences de la ruée vers l'or sur la société locale n'ont pas fait de cette zone un terrain propice au recrutement pour les groupes extrémistes ; peu d'éléments attestent de la présence de ces groupes dans les sites miniers, mais il est toutefois possible que l'industrie aurifère ait indirectement contribué à leur financement.
- La découverte d'or dans la région a redynamisé l'économie du nord du Niger, laquelle avait été ralentie par la fermeture des frontières et l'abandon de l'extraction d'uranium. Si la plupart des mineurs ne font pas de profit, la ruée vers l'or alimente tout de même d'importantes économies indirectes.

## Introduction

Selon l'une des nombreuses légendes qui circulent sur les débuts de l'exploitation aurifère dans le nord du Niger en avril 2012, un berger de chameaux toubou originaire de Libye aurait trouvé, dans le désert, une lourde pierre qu'un habitant de la ville de Chirfa aurait identifié comme étant une roche aurifère. Les habitants de Chirfa et de Seguedine, la ville voisine, se seraient donc lancés dans l'exploration du désert du Djado pour trouver de l'or, et ils en auraient effectivement découvert de grandes quantités<sup>1</sup>. Peu après l'identification des premiers filons dans le Djado, d'autres gisements importants ont été découverts dans la région de Tchibarakaten ainsi que dans plusieurs sites voisins.

La découverte de ce que l'on appelle localement un « don de Dieu » a transformé cette zone reculée du Niger. En très peu de temps, sa population est passée de 800 personnes à 40 000 et le nombre de véhicules d'une poignée à 12 000 en 2015<sup>2</sup>. À l'instar des origines de cette ruée vers l'or, la soudaine prospérité de la population pauvre de la zone a donné naissance à des récits divers et variés, mais la réalité qui se dissimule derrière cette réussite affichée est bien plus complexe<sup>3</sup>.

Les mineurs qui reviennent des sites du Djado et de Tchibarakaten dépeignent une zone géographique qui rappelle l'Ouest américain du XIXe siècle tel qu'il est présenté dans les livres et les films : un vaste désert sans loi ni contrôle par des hommes en armes qui ont pour seul et unique objectif de faire fortune grâce à l'or. Les médias internationaux relatent des faits de même nature, mais la couverture de cette ruée vers l'or reste limitée<sup>4</sup>. L'État, très absent, n'exerce pratiquement aucun contrôle sur les activités minières et connexes<sup>5</sup>.

Cette note d'information traite de la ruée vers l'or que connaît le nord du Niger et des conséquences de celle-ci sur les dynamiques sécuritaires, politiques et socioéconomiques de cette région sensible. Elle est composée de deux parties. La première est consacrée aux acteurs impliqués, notamment aux mineurs et aux représentants de l'État, ainsi qu'aux conséquences de leurs interactions. La seconde met en lumière les effets de l'extraction aurifère sur la région. En quoi la situation sécuritaire a-t-elle changé ? Quelle a été l'influence de l'afflux de richesses et des nouveaux arrivants sur la vie politique et économique de cette région reculée du Niger ? Les changements constatés dépassent-ils les frontières de la zone concernée ? Les résultats présentés sont fondés sur un ensemble de 34 entretiens menés par l'auteur dans le nord

du Niger et à Niamey, la capitale du pays, en février 2016, mai 2016 et mai 2017<sup>6</sup>. Parmi les personnes interrogées figurent des mineurs d'or toubous, touaregs et haoussas (dont des propriétaires de mines) actifs dans les champs aurifères du Djado et de Tchibarakaten ainsi que des contrebandiers et des trafiquants impliqués dans des activités liées à l'orpaillage, dont le transport, l'approvisionnement en eau et le commerce<sup>7</sup>.

À Niamey, l'auteur a également interrogé des responsables régionaux, des membres du gouvernement et des experts. Les informations extraites des entretiens ont été complétées par une revue documentaire et des articles publiés dans la presse nationale et internationale.

## Dépasser la notion de « Far West »

### Le contexte de l'extraction aurifère

Dans le nord du Niger, les sites d'extraction aurifère sont situés dans une étroite bande qui s'étend de la frontière tchadienne à la frontière algérienne. Au début de l'année 2017, cette région abritait au moins 15 000 mineurs<sup>8</sup>. L'or y est principalement extrait du sol de deux zones. La première est située autour du plateau du Djado et compte 11 000 mineurs<sup>9</sup> ; il s'agit d'un vaste espace qui s'étend sur près de 350 kilomètres du nord au sud et 180 d'est en ouest<sup>10</sup>. Les habitants prétendent que près de 70 tonnes d'or y ont été extraites avant avril 2017, date à laquelle le gouvernement nigérien en a interdit l'accès aux petits exploitants miniers<sup>11</sup>. Le second champ aurifère se trouve dans la région d'Agadez, à proximité de Tchibarakaten, au nord d'Adrar Bous et près de la frontière algérienne. Près de 4 000 mineurs y travaillent encore. Les sites d'extraction du Djado sont plus développés que ceux situés à proximité de Tchibarakaten. Dans les deux zones, le nombre de mineurs a diminué au fil du temps à cause de la dureté du sol en surface, des conditions météorologiques difficiles et de l'épuisement de la plupart des gisements à ciel ouvert. Il est toutefois difficile d'estimer précisément le nombre de mineurs en activité dans la région à un moment donné<sup>12</sup> ; ces champs aurifères sont en effet très vastes, le gouvernement y est peu présent et les mineurs s'y établissent seulement pour quelques mois avant de repartir (notamment en hiver)<sup>13</sup>, et ce pour des raisons très diverses.

### Les mineurs du Djado

Malgré le caractère transitoire du séjour des mineurs et les grandes distances qui séparent les différents sites miniers, on peut identifier avec une relative certitude les acteurs qui opèrent dans chacun des deux champs aurifères. Celui du Djado compte 60 sites miniers. La plupart des mineurs sont des étrangers en provenance du Tchad, du Soudan et de la Libye essentiellement. Les Tchadiens présents dans ces sites sont principalement des membres des tribus des Zaghawa et des Toubous<sup>14</sup>. De nombreux mineurs zaghawa sont d'anciens officiers et soldats de l'armée tchadienne, pour certains des déserteurs d'une unité de l'armée tchadienne intégrée dans la Mission de l'ONU au Mali<sup>15</sup>.

Il y a toutefois de bonnes raisons de croire que les mineurs tchadiens étaient moins nombreux au début de l'année 2017 qu'en automne 2014. Suite à des plaintes locales, les autorités nigériennes ont déporté des centaines de Zaghawas originaires du Tchad et du Soudan<sup>16</sup>. On peut penser que la répression qui s'est exercée contre ces étrangers a en fait été motivée par la réussite de ces derniers. En 2014, quand des plaintes se sont élevées contre eux, les orpailleurs originaires du Tchad et du Soudan étaient plus nombreux que la population locale. On les pensait plus qualifiés, mieux équipés et mieux armés<sup>17</sup>, et cette supériorité leur aurait permis de prendre le contrôle des meilleurs sites miniers et de les exploiter aux dépens des groupes locaux et des Nigériens qui disposaient d'armes et d'équipement de moindre qualité. On a également accusé les étrangers d'être responsables de la plupart des vols et des actes de banditisme dans la région, ce qui a encore dégradé leur réputation déjà entachée aux yeux de la population locale<sup>18</sup>.

Il est difficile d'estimer le nombre de mineurs étrangers en activité au début de l'année 2017, avant leur expulsion. Les mineurs tchadiens ont afflué dès 2015, certains en apparence Nigériens mais dotés de papiers d'identité visiblement neufs. Ces mineurs ont été tolérés dans la mesure où ils travaillaient pour des intérêts nigériens. Étaient en outre présents sur ce territoire des mineurs toubous originaires de Libye<sup>19</sup> ainsi que des Nigériens venus d'autres régions, dont des Touaregs d'Agadez et d'autres mineurs venus des quatre coins du pays<sup>20</sup>. Après la fermeture des gisements, de nombreux mineurs ont quitté la zone, mais quelques uns sont restés<sup>21</sup>. Faute de présence de l'État dans la région, ces mouvements de population n'ont été ni enregistrés ni contrôlés de façon appropriée. Les chiffres mentionnés ci-avant sont donc des estimations approximatives fondées sur des constats empiriques.

### Les mineurs de Tchibarakaten

À Tchibarakaten, la situation est différente. La plupart des mineurs actifs dans cette zone sont nigériens. Quatorze sites d'extraction secondaires<sup>22</sup> sont en activité autour du principal site baptisé Taghaba. Dans ce site principal, la majorité des mineurs sont des Touaregs (ceux-ci constituant la majeure partie de la population de la région d'Agadez)<sup>23</sup>. Dans les sites avoisinants, les Touaregs sont également la population dominante<sup>24</sup>, mais on trouve également des Toubous et des Haoussas ainsi que des ressortissants du Burkina Faso et du Mali. À l'instar des mineurs venus d'autres pays ouest-africains, ces derniers jouissent d'une réputation de mineurs qualifiés grâce à l'expérience acquise dans leur propre pays<sup>25</sup>.

Le champ aurifère de Tchibarakaten diffère également de celui du Djado par la nature des propriétaires des mines qui y sont exploitées, celle-ci étant considérée comme plus stratégique aux plans politique et sécuritaire. Dès les premiers temps de la ruée vers l'or, les sites de Tchibarakaten étaient pour la plupart contrôlés par les élites d'Agadez et d'Arlit ; la zone n'a jamais été dominée par des étrangers comme cela a été le cas dans le Djado. On peut expliquer la forte influence touarègue dans cette zone par le caractère reculé de celle-ci. Il est bien plus difficile d'atteindre les mines de Tchibarakaten que celles du Djado dans la mesure où celles-ci sont situées à 400 kilomètres d'Arlit et à 600 kilomètres de la ville algérienne de Djanet. Pour être sûr de parvenir à trouver cette zone minière, il est nécessaire de posséder une parfaite connaissance de la région – dont les étrangers sont dépourvus – et de disposer d'un stock suffisant d'essence, d'eau et de nourriture – que beaucoup ne peuvent pas se permettre d'acquérir. Sachant que Tchibarakaten est l'étape principale des itinéraires touaregs empruntés par les commerçants, les contrebandiers et les migrants qui circulent entre Arlit et Djanet, tous connaissent particulièrement bien la région.

L'influence des Touaregs peut également avoir été en partie favorisée par la quasi totale absence de l'État nigérien dans la région et par les reproches que les Touaregs adressent depuis longtemps au gouvernement central de Niamey. Il est intéressant de noter que les propriétaires des mines de Tchibarakaten sont pratiquement tous des Touaregs, mais plus encore des Touaregs qui ont eux-mêmes été membres de la dernière rébellion (2007-2009) ou dont des proches étaient

**Carte 1** Les champs aurifères du nord du Niger



des rebelles<sup>26</sup>. Ces éléments laissent penser que les autorités nigériennes, à la fois absentes de la zone et pressées par les revendications touarègues, ont accepté de céder le contrôle des mines aux Touaregs, peut-être dans l'espoir que les profits soient réinvestis dans l'économie locale et contribuent à préserver la stabilité socio-politique de la région (voir ci-dessous).

## Réglementation et présence de l'État dans les sites miniers

### La présence directe : les forces de défense et de sécurité

La présence de l'État nigérien dans les zones d'orpaillage pourrait au mieux être qualifiée d'équivoque. Il ne serait pas déraisonnable de penser que l'État est en grande partie absent des zones du Djado

(du moins avant l'interdiction de l'orpaillage à petite échelle) et de Tchibarakaten. Les acteurs étatiques les plus présents dans la région sont les forces de défense et de sécurité du Niger (FDSN) – notamment l'armée. Les deux zones minières, pourtant distinctes, sont supervisées par un unique commandant<sup>27</sup>. En outre, l'armée souffre d'un manque chronique d'effectifs dans la région<sup>28</sup>. Compte tenu de l'étendue des territoires à couvrir, du nombre insuffisant de soldats et de la qualité de l'armement de certains mineurs, il semble raisonnable de penser que l'armée n'est pas en mesure d'exercer un véritable contrôle sur la région<sup>29</sup>.

Toutefois, les FDSN sont véritablement présentes sur le terrain dans les deux zones minières, et ce malgré leur sous-effectif et l'inadéquation de leur structure de commandement. Au Djado, il semble que leur présence se fasse sentir principalement par leurs pratiques d'extorsion<sup>30</sup>. Des soldats stationnés dans la zone ont

par exemple été accusés d'avoir saisi du matériel appartenant à des mineurs – notamment étrangers – et d'avoir tenté de le restituer à leurs propriétaires en échange d'une rançon déguisée en « amende » – une sanction sans aucune base formelle ni légale. En 2016, d'autres soldats ont été accusés d'avoir imposé une « taxe » sur l'utilisation des détecteurs de métaux que les mineurs devaient payer en or : 100 000 francs CFA (167 dollars US) pour les Nigériens et 200 000 à 300 000 francs CFA (335 à 502 dollars US) pour les étrangers<sup>31</sup>. À d'autres occasions, il semble que certains soldats aient simplement saisi des détecteurs de métaux pour les revendre<sup>32</sup>.

Pour les militaires nigériens, le revenu supplémentaire obtenu par ce biais est l'un des avantages associés au fait d'être stationné dans la région du Djado (le nord du pays était considéré comme la mutation la moins enviable avant la ruée vers l'or). Quelles que soient les difficultés

rencontres dans le cadre de leurs fonctions au Djado, cette affectation a ensuite été perçue comme une possibilité de s'enrichir considérablement avant de revenir à Niamey, grâce aux « amendes » imposées, à la possibilité d'acquérir des voitures d'occasion à bas prix de l'autre côté de la frontière libyenne ou encore à l'embauche de mineurs locaux pour exploiter les sites à leur profit<sup>33</sup>.

À Tchibarakaten, l'armée joue un rôle quelque peu différent. Les militaires sont parfois appelés pour gérer les tensions entre mineurs d'or, mais aussi celles qui surviennent occasionnellement entre les mineurs et les forces de sécurité algériennes (voir ci-dessous). L'armée est également chargée du contrôle de la spéculation, notamment sur le prix de l'eau. En outre, dans le cadre élargi de ses missions d'entretien de son approvisionnement en eau et de ses bases dans la région, elle fournit des services de protection des convois<sup>34</sup>.

Cette dernière activité remplissait au début une fonction purement militaire : assurer la protection des camions qui arrivaient d'Agadez pour livrer l'eau nécessaire aux bases militaires de D'Irkout et de Tchibarakaten. Conscients des avantages de la protection que pouvait offrir l'armée, les mineurs – mais aussi les habitants de la zone et même le personnel des organisations internationales humanitaires – se sont joints à ces convois militaires qui leur permettaient de protéger leur propre matériel dans cette zone de non-droit. L'armée a par la suite compris qu'elle fournissait un service précieux aux orpailleurs et a commencé à demander une rémunération que leurs clients devaient régler dans les premiers temps en essence et par la suite en or<sup>35</sup>.

Les populations locales apprécient ce système de convois pourtant très imparfait. Les convois sont par exemple censés circuler chaque semaine mais, en réalité, l'armée ne les organise que quand elle en a besoin. Pendant les mois les plus chauds, on peut compter sur le fait qu'ils circuleront chaque semaine parce que les garnisons consomment davantage d'eau. Mais, durant les mois les plus froids, ils ne sont le plus souvent organisés qu'une fois toutes les deux ou trois semaines. Cette irrégularité peut poser problème aux mineurs actifs sur le terrain dans la mesure où le fait de conserver des stocks d'or sur place présente des risques réels, tout comme celui d'organiser le transport de ces stocks vers Agadez, la plus grande ville de la région, sans recourir à une escorte. L'armée nigérienne accepte parfois de fournir quelques véhicules pour escorter les convois en partance pour Ifrouane, sur la route d'Agadez, en échange

d'une rémunération en or<sup>36</sup>. Ces convois sont moins bien protégés que ceux que l'on pourrait qualifier de « réguliers » : il est en effet impossible de veiller à la sécurité de plusieurs centaines de camions avec seulement deux ou trois véhicules. Ils sont donc plus souvent victimes d'attaques de bandits – une menace toujours présente dans la zone<sup>37</sup>. Les mineurs décident souvent de se joindre à ces convois peu protégés parce qu'ils prennent ainsi moins de risques que s'ils renoncent à effectuer le trajet jusqu'à Agadez<sup>38</sup>.

## La présence directe de l'État : les autorités civiles

Les quelques municipalités peu puissantes situées à proximité des sites miniers – Agadez, Dirkou et Arlit (la plus proche de Tchibarakaten) – sont la seule autre présence officielle dans la région. À Agadez, le Conseil régional a créé un observatoire régional de surveillance administrative des sites d'orpaillage (ORSASO). L'observatoire a été inauguré en 2014 sous l'égide du ministère de l'Intérieur<sup>39</sup>. Il vise à réglementer les activités minières dans la région, notamment en déterminant qui peut mener des activités minières et à quel endroit. Pour ce faire, cet organisme est censé attribuer des licences : l'acquisition de « cartes d'orpaillage » auprès de l'observatoire permet à leurs détenteurs de mener légalement leurs activités extractives. Mais, selon un observateur, il semble que l'observatoire accomplisse pour le moment un travail incohérent. Il est également censé travailler avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement sur des projets com-

muns visant à apporter des améliorations dans le secteur minier, parmi lesquelles la fourniture de détecteur de métaux, de réservoirs d'eau et de matériel de forage aux mineurs détenteurs de licences<sup>40</sup>.

## La présence indirecte de l'État : les propriétaires de mines

Outres ces instances officielles, l'État est indirectement représenté dans la région par les nombreux acteurs politiques ou militaires qui détiennent les sites miniers. Selon plusieurs acteurs importants du secteur aurifère nigérien, un certain nombre de personnes d'influence sont propriétaires de mines d'une grande valeur : des ministres aux maires en passant par les officiers de l'armée, on prétend que les puissants disposent tous d'une équipe en charge de veiller sur leurs intérêts miniers au Djado et à Tchibarakaten. La question de la véritable nature de l'implication de ces acteurs reste ouverte. Des éléments semblent indiquer que certains hommes politiques se sont engagés dans cette voie par le biais d'un simple soutien. Certains jeunes Nigériens demandent par exemple aux *leaders* de leur communauté de leur apporter de l'aide en leur fournissant du matériel ou de l'argent pour en acquérir (détecteurs de métaux, essence, etc.). On leur fournit donc ce dont ils ont besoin pour commencer leurs activités minières en contrepartie d'un pourcentage du fruit de leur travail. Les acteurs politiques peuvent ainsi espérer un revenu additionnel et renforcent leur statut de personne digne du soutien de ses électeurs<sup>41</sup>.



Deux orpailleurs au travail dans la région du Djado. Source : Djibo Issifou, 2016

D'autres acteurs politiques sont ou semblent plus directement impliqués dans l'orpaillage. La communauté est convaincue que des responsables politiques de premier plan achètent de l'or aux petits exploitants miniers pour l'acheminer hors des champs aurifères et le revendre à des acheteurs étrangers. Il est également possible que certains mineurs soient des proches de membres de l'élite politique ou militaire<sup>42</sup>. Il est très probable que certains mineurs revendiquent un lien de parenté ou le soutien de cette élite sans toutefois prouver clairement l'existence de l'une ou de l'autre. Il n'y a par exemple aucune preuve du fait que le Premier ministre Brigi Rafini dispose d'une équipe dans cette zone alors même que de nombreux mineurs affirment faire partie de celle-ci. On peut penser que les personnes qui revendiquent cette affiliation – la plupart appartiendrait apparemment à la communauté touarègue – sont ou ont été des conseillers du Premier ministre<sup>43</sup>. On peut également imaginer que ces mineurs n'entretiennent aucun lien avec lui mais prétendent le contraire pour se protéger des autres orpailleurs. Nous pouvons donc en conclure que les élites politiques et militaires semblent effectivement impliquées dans l'orpaillage, mais certainement moins qu'on ne le prétend sur le terrain. En outre, le régime actuel – qui s'est construit autour du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS) – exerce probablement une forme de contrôle sur les exploitants miniers les plus influents des deux sites d'orpaillage dans le but de renforcer la stabilité du pays<sup>44</sup>.

## Les conséquences sécuritaires de la ruée vers l'or

### L'insécurité à l'échelle régionale

Dans la région, les mines d'or du Djado et de Tchibarakaten sont surnommées le « Far West », notamment à cause de l'insécurité omniprésente qui y règne<sup>45</sup>. Les conflits entre mineurs sont quotidiens. Ils se querellent notamment au sujet des sites miniers (l'accès, les autorisations, etc.), des ressources et des ruptures de contrats (informels ou oraux), et exercent ou subissent des représailles relatives à des vols ou à des conflits antérieurs. Ces règlements de compte sont parfois sanglants : selon une source, et bien qu'il soit impossible de le confirmer, les

sites d'extractions sont le théâtre d'un meurtre tous les deux jours<sup>46</sup>.

Dans ce contexte d'insécurité, de nombreux habitants de la région se sont regroupés en communautés pour mieux assurer leur protection. Ces communautés sont essentiellement fondées sur l'appartenance ethnique de leurs membres, notamment parce que nombre des conflits sont le fruit d'anciennes querelles ethniques, et notamment de la rivalité bien connue entre Toubous et Touaregs<sup>47</sup>. Celle-ci aurait été à l'origine des affrontements qui, en 2015, ont coûté la vie à six mineurs de Tchibarakaten<sup>48</sup>. Il convient aussi de signaler des tensions entre les Zaghawas et les Toubous originaires du Tchad (RFI, 2014b).

### L'essor du banditisme

Les vols commis le long des axes routiers sont également source d'insécurité dans la région minière. Celle-ci découle non seulement du banditisme en lui-même, mais aussi de la défiance endémique qu'il a provoqué dans les sites miniers<sup>49</sup>.

Les hold-up et le banditisme ne sont pas une nouveauté dans le nord du Niger ; ils y sont pratiqués depuis des siècles. En 2009, peu après l'échec de la tentative gouvernementale d'intégration des rebelles touaregs dans l'armée, le banditisme s'est intensifié dans cette zone. Les habitants en ont été les premières victimes : les bus locaux et les camions qui transportaient des oignons étaient attaqués sur certaines routes – par exemple celle qui relie Agadez et Arlit. Quand les trafiquants de drogues ont intensifié leurs activités dans la région, ils sont devenus la cible des bandits qui les ont considérés comme une source de revenu plus attrayante<sup>50</sup>. Mais, depuis 2014, les orpailleurs sont devenus leur cible de prédilection, d'autant plus que les bandits prennent moins de risques en les dépouillant qu'en s'attaquant à un convoi de drogue<sup>51</sup>. En conséquence, les routes sont désormais dangereuses : on estime localement que près de 30 % des véhicules qui quittent les sites miniers sans escorte militaire sont attaqués<sup>52</sup>.

La région abrite deux types de bandits : les « traditionnels » et les nouveaux venus<sup>53</sup>. D'une certaine façon, le phénomène du banditisme routier traditionnel revêt un caractère paradoxal dans la région. Les familles qui exerçaient traditionnellement cette « profession » l'ont abandonnée pour mener des activités plus lucratives : l'exploitation minière et l'approvisionnement des mineurs en services connexes<sup>54</sup>. Dans le même temps, le nombre et la valeur des cibles poten-

tielles ont connu une croissance exponentielle, ce qui a sans doute convaincu nombre de bandits de ne pas abandonner leurs activités. En effet, de nombreux orpailleurs sont convaincus que les bandits de la route sont responsables des attaques des véhicules qui quittent les mines pour Arlit ou Agadez, même s'il n'existe que peu d'éléments factuels à l'appui de cette thèse.

On peut également identifier deux types de « nouveaux » bandits de la route : les bandits professionnels et les bandits occasionnels (ceux qui saisissent les occasions quand elles se présentent sans que ces attaques constituent leur principale activité professionnelle). Différents types de personnes ont été étiquetés « bandits » : les Nigériens originaires d'autres régions, les Toubous et les Zaghawas du Tchad et de Libye, mais aussi des membres des forces de sécurité nigériennes stationnées dans la région<sup>55</sup>.

Certains éléments portent à croire que des membres de l'armée sont impliqués dans le banditisme routier, et il semble que certains responsables en soient conscients<sup>56</sup>. Selon un responsable gouvernemental nigérien, un certain nombre de soldats impliqués dans des actes de banditisme routier ont été arrêtés. Mais on prétend aussi que d'autres sont restés impunis, et ce pour des raisons inconnues<sup>57</sup>.

### Les questions de sécurité frontalière

La frontière algérienne est elle aussi source d'insécurité. Les gisements d'or nigériens étant situés à proximité de cette frontière et la topographie des lieux très similaire de part et d'autre de la frontière, il est de notoriété publique que l'on peut également trouver de l'or en Algérie voisine. En conséquence, les mineurs prétendent que des centaines d'entre eux franchissent la frontière en usant des techniques traditionnelles de camouflage des contrebandiers pour exploiter ces filons pendant la nuit avant de revenir sur le territoire nigérien avant l'aube<sup>58</sup>.

Les forces de sécurité algériennes ont réagi à ces incursions en procédant à des arrestations et en se livrant elles-mêmes à des incursions sur le territoire nigérien. En juillet 2015, près de 150 ressortissants tchadiens ont été arrêtés<sup>59</sup>. Plusieurs centaines de mineurs touaregs ont apparemment été emprisonnés en Algérie pour avoir procédé à des opérations minières illégales<sup>60</sup>. En janvier 2017, plusieurs orpailleurs touaregs ont été agressés par des soldats de l'armée algérienne et au moins dix d'entre eux

ont été emprisonnés (Air Info, 2017). En juillet 2015, lors de l'un des nombreux affrontements avec des mineurs illégaux, des militaires algériens sont entrés sur le territoire nigérien pour brûler des campements de mineurs et procéder à des dizaines d'arrestations pour activités minières illégales. Selon une source, les Algériens ont été poursuivis par des militaires nigériens qui ont réussi à arrêter l'un de leurs camions. Les militaires capturés n'ont été relâchés qu'après libération des orpailleurs nigériens arrêtés pendant cette opération<sup>61</sup>.

## Le trafic d'armes

Dans la région, le trafic d'armes s'est intensifié avec l'ouverture des mines d'or<sup>62</sup>. Cette réalité se manifeste non seulement dans l'absolu (notamment par une augmentation du nombre d'armes de contrebande) mais aussi par comparaison avec les autres types de trafic, et notamment avec le trafic de drogue. Cette intensification est probablement liée au soudain afflux de richesses dans la région, à l'insécurité chronique qui y prévaut ainsi qu'à l'incapacité du gouvernement nigérien à faire régner l'ordre dans une zone si étendue avec si peu de personnel. Les armes illicites concernées sont essentiellement des armes de petit calibre avec leurs munitions<sup>63</sup>. Les plus populaires sont les pistolets (essentiellement les pistolets fabriqués en Turquie et localement baptisés « *turkiya* »)<sup>64</sup> et les fusils de type AK à rechargement automatique, ces armes étant utilisées par leurs détenteurs pour assurer leur propre protection<sup>65</sup>. Comme en Libye, ces *turkiya* sont pour la plupart des armes à blanc modifiées.

La plupart des armes vendues illégalement dans la région proviendraient de Libye et auraient été introduites au Niger par des Toubous originaires de Libye ou par des membres de tribus arabes ayant des liens avec ce pays<sup>66</sup>. On prétend que ce trafic d'armes est une activité annexe des contrebandiers actifs dans d'autres domaines. À titre d'exemple, on peut évoquer le cas d'un contrebandier toubou de véhicules d'occasion qui aurait proposé des fusils d'assaut de type AK avec trois ou quatre clips de munitions par arme vendue<sup>67</sup>.

Des armes de petit calibre en provenance du Tchad seraient également introduites illégalement dans le pays<sup>68</sup>. Un certain nombre de ressortissants tchadiens seraient apparemment des revendeurs importants dans le Djado. La plupart des orpailleurs originaires du Tchad sont équipés de pick-ups et d'armes de petit

calibre. Avant de repartir chez eux, ils revendent leur matériel, dont leurs armes, aux mineurs qui restent au Niger. En outre, de nombreux soldats de l'armée tchadienne compteraient parmi les orpailleurs. Ces derniers seraient équipés d'armes militaires qu'ils revendraient également avant de quitter la zone<sup>69</sup>.

Les campements de mineurs ne sont pas les seuls lieux dans lesquels s'effectuent les ventes d'armes illicites. Sur le marché du « site 20 » – ainsi baptisé parce qu'il se trouve à 20 kilomètres du site d'extraction principal du Djado –, des armes de petit calibre côtoyaient les autres marchandises à vendre. On pouvait y acheter un fusil de type AK à rechargement automatique pour 18 grammes d'or (approximativement 527 dollars) et un *turkiya* pour environ cinq grammes (soit 167 dollars). Mais les armes sont vendues dans d'autres endroits que les marchés du site 20 ou des autres sites. Comme l'a déclaré un mineur de Tchibarakaten, le son des armes à feu résonne toutes les nuits dans les campements d'orpailleurs parce que les mineurs testent les armes de petit calibre qu'ils ont l'intention d'acheter<sup>70</sup>.

## La ruée vers l'or alimente-t-elle les activités des groupes extrémistes ?

Depuis le début de la ruée vers l'or, les agences de renseignements craignent que celle-ci soit un terrain propice aux groupes extrémistes qui pourraient plus aisément recruter de nouveaux membres, s'approvisionner en matériel et financer leurs activités<sup>71</sup>. L'or est extrait dans une

région reculée du pays qui produit désormais des richesses en abondance et dans laquelle des milliers de jeunes hommes se sont installés : autant de circonstances qui ont déjà profité à certains groupes extrémistes dans d'autres régions d'Afrique<sup>72</sup>. Les agences de renseignements s'inquiètent du fait que la population de la région ait augmenté dans une zone géographique qui échappe au contrôle du gouvernement. En effet, il est déjà arrivé que des régions reculées du Niger abritent des bases extrémistes et, plus récemment, que ces groupes se livrent à des attaques<sup>73</sup>.

Ces inquiétudes se sont jusqu'à présent avérées infondées. Rien ne laisse penser que les groupes extrémistes tentent de recruter des orpailleurs et de les gagner à leur cause ; les groupes extrémistes ne sont apparemment pas présents dans les sites miniers<sup>74</sup>. Quelques activités marginales ont toutefois été identifiées. Il est possible que des groupes de contrebandiers et de trafiquants liés à des groupes extrémistes comme Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) utilisent les itinéraires et les infrastructures situées dans les sites miniers et aux alentours. En outre, un camion qui transportait des armes apparemment destinées à Ansar Dine a été intercepté sur le site aurifère de Tchibarakaten en 2016<sup>75</sup>. Toutefois, ces groupes sont présents de manière transitoire plutôt que permanente<sup>76</sup>. Selon un membre des services de renseignements, cette faible présence pourrait s'expliquer par la prudence générale dont font preuve les groupes extrémistes au Sahel depuis que l'Occident redouble d'efforts pour surveiller la région. Cette surveillance a par exemple conduit à l'arrestation, en avril 2016, d'un extrémiste



Un cimetière de mineurs décédés dans le champ aurifère du Djado.  
Source : Djibo Issifou, 2016

présupposé d'origine libyenne qui se trouvait à Agadez après avoir été orpailleur à Tchibarakaten pendant un certain temps<sup>77</sup>.

Nous n'avons identifié aucun élément de preuve attestant du fait que l'industrie aurifère de la zone aurait fourni un soutien matériel (approvisionnement, essence, équipement, etc.) à des groupes extrémistes<sup>78</sup>. Le financement de ces groupes par l'industrie aurifère est toutefois une question moins tranchée. Rien ne vient attester d'une participation directe d'AQMI ou d'autres groupes extrémistes à l'exploitation des gisements d'or, mais on suspecte des groupes criminels nigériens d'être présents dans la région. Il semble que de nombreux sites miniers, particulièrement à Tchibarakaten, soient la propriété de groupes nigériens de contrebandiers ou de trafiquants qui font partie de groupes criminels algériens<sup>79</sup>. Ces derniers – basés à Tamanrasset ou à Adrar, en Algérie – sont soupçonnés de payer à AQMI une « taxe » sur leurs opérations dans la région. Il est aussi possible que certains contrebandiers et trafiquants soient soumis à une taxe de cet ordre sur leurs activités. Il semble donc possible que la ruée vers l'or au Niger soit une source indirecte de financement pour les groupes extrémistes. Cette affirmation est étayée par un incident au moins : un marchand d'or arrêté en 2016 à Agadez a été identifié comme un partisan de Boko Haram<sup>80</sup>.

## Les conséquences socio-économiques et socio-politiques de la ruée vers l'or

### Une soupape de sécurité sociale pour le nord du Niger

#### Les conséquences économiques directes

Les habitants de la zone concernée considèrent cette ruée vers l'or comme « un don de dieu », non seulement parce qu'elle a provoqué un afflux de richesses inattendu, mais aussi parce qu'elle s'est produite à un moment particulièrement opportun. En effet, juste avant la découverte des gisements d'or, les itinéraires traditionnels des trafiquants qui opèrent dans la zone frontalière entre la Libye et le Niger (une zone dans laquelle le trafic, sous ses différentes formes, constitue depuis longtemps une source de revenu) avaient été perturbés par la présence dans la région de la mission EUCAP Sahel Mali de l'Union européenne – approuvée en

2012 –, mais aussi par les activités menées dans le cadre de l'Opération Serval – l'opération anti-extrémistes lancée par l'armée française au nord du Mali au début de l'année 2013 – et de celle qui lui a succédé en 2014, l'Opération Barkhane<sup>81</sup>. Au début de l'année 2014, le trafic a également été restreint par la décision de l'Algérie de fermer ses frontières<sup>82</sup>. En outre, l'agriculture locale a souffert d'une grave sécheresse en 2014, ce qui a accentué le déclin économique de la région (Xinhua, 2014). Enfin, l'une des dernières activités économiques locales viables<sup>83</sup> a disparu avec l'abandon du projet d'extraction d'uranium SOPAMIN-Areva<sup>84</sup> d'Imouraren, dans la région d'Agadez, une fermeture de mine qui a privé de leur emploi quelque 3 000 mineurs, auxiliaires et autres employés<sup>85</sup>.

La découverte d'or au Djado et à Tchibarakaten en 2014 a contribué à revivifier cette économie locale en perte. Mais les fruits de l'extraction minière ne sont pas également répartis. Pour chaque mineur devenu riche, de nombreux autres luttent pour gagner un revenu décent<sup>86</sup>. L'enrichissement des orpailleurs est déterminé par de nombreux facteurs, l'un des plus importants étant la région dans laquelle ils mènent leurs opérations. Dans les mines du Djado, le travail avait la réputation d'être plus difficile du fait des conditions de vie dans la zone. Mais, même si les quantités d'or extraites y étaient peu importantes, les mineurs pouvaient plus facilement espérer rentabiliser leur investissement. À Tchibarakaten, la réussite n'a souri qu'à certains. La plupart des orpailleurs – 90 % selon des estimations locales – n'ont pas trouvé d'or ou n'en ont pas trouvé suffisamment pour couvrir les frais conséquents occasionnés par leur vie dans les campements de mineurs<sup>87</sup>. Comme l'explique un orpailleur :

À Tchibarakaten, [c'est la loterie] : tu ne peux pas savoir ce que tu vas [trouver] quand tu creuses. . . Au Djado. . . même si c'est plus difficile de trouver [beaucoup d'or], tu peux être à peu près sûr d'extraire quelques dizaines de grammes par mois<sup>88</sup>.

La prospérité des mineurs dépend aussi de leurs relations, et notamment de leurs affiliations tribales et politiques. À cet égard, le cas de Saley Ibrahim, *alias* Saley Boss (ou simplement « Boss ») est particulièrement instructif<sup>89</sup>. Saley Ibrahim, l'un des orpailleurs les plus prospères de Tchibarakaten, est un membre du clan touareg Kel Ewey, un clan originaire de Timia, une oasis située au nord du Niger,

dans le massif de l'Aïr<sup>90</sup>. Il a embauché un certain nombre de mineurs Kel Ewey pour travailler dans ses mines qui comptent parmi les plus rentables de Tchibarakaten<sup>91</sup>. On peut généraliser cet exemple en disant que les mineurs (ou groupes miniers) puissants, qui sont souvent situés hors de la région, ont fait fortune dans l'orpaillage et que leurs protégés ou affiliés se sont enrichis dans une moindre mesure. Les autres mineurs n'ont gagné que peu d'argent, ou en ont même perdu<sup>92</sup>.

La prospérité nouvelle que connaît Agadez, la plateforme régionale, est visible. De grandes maisons ont fait leur apparition dans les quartiers du Château ou des Pays-Bas, de nombreux pick-ups (souvent neufs) circulent dans les rues et la ville est envahie par les « banques » et les agences de transfert de fonds. Ces signes ostensibles de richesse sont associés à l'orpaillage par la population locale<sup>93</sup>. Mais une part non négligeable de cette richesse est attribuable au trafic de biens et de personnes. L'artisanat traditionnel d'Agadez, qui avait terriblement souffert de la désaffection des touristes, a trouvé de nouveaux débouchés. De prospères hommes d'affaires haoussas achètent de l'or aux mineurs et d'anciens artisans vendent les pierres semi-précieuses trouvées dans les sites miniers aux agents ouest-africains qui viennent à Agadez. En outre, certains artisans se sont lancés dans des activités de lavage d'or : de nombreux mineurs ne procèdent plus eux-mêmes à l'extraction du métal, ils achètent des déblais excavés sur un site minier pour le traiter à Agadez<sup>94</sup>.

Toutefois, les conséquences de l'exploitation aurifère ne sont pas toutes positives. On ne peut par exemple constater aucun effet tangible de ces activités sur l'économie nationale alors que l'afflux de richesses dans la région a déstabilisé certains pans de l'économie locale. Les matières premières agricoles de base ont vu leur prix croître, très probablement sous l'effet de l'augmentation du nombre de mineurs et de la réorientation de la main-d'œuvre et du capital vers l'exploitation minière aux dépens de l'agriculture. À Agadez, le prix du kilo d'oignon est par exemple passé de 150 francs CFA (0,25 dollars) avant la ruée vers l'or à 450 francs CFA (0,75 dollars) au début de l'année 2016. Dans le même ordre d'idée, le prix du mouton est passé de 20 000 à 30 000 francs CFA (de 33 à 50 dollars) parce que les bergers ont préféré envoyer leurs animaux directement à Tchibarakaten plutôt que vers les marchés d'Agadez<sup>95</sup>. On observe parfois des pénuries de produits alimentaires de base<sup>96</sup>.

## Les conséquences économiques indirectes

Si les pans de l'économie directement liés à la ruée vers l'or n'ont pas tous bénéficié de cet essor, l'économie indirecte, ou cachée, a en revanche connu une période faste. Le Djado et Tchibarakaten sont des zones reculées du pays, difficiles d'accès et éloignées de la plateforme économique régionale qu'est Agadez. Il a été nécessaire d'acheminer les mineurs jusqu'aux champs aurifères et l'arrivée de ces milliers de nouveaux résidents a provoqué une augmentation de la demande en biens et services qu'il a fallu satisfaire. Les « hommes d'affaires » les mieux placés pour répondre à ces demandes étaient les contrebandiers.

Comme nous l'avons mentionné, la contrebande revêt un caractère endémique dans la région et joue un rôle important dans son économie depuis des générations. L'augmentation considérable du volume des besoins à satisfaire a donné naissance à de nouveaux réseaux de contrebande. Certains réseaux préexistants ont diversifié leurs activités tandis que d'autres – dont les nouveaux arrivants sur ce « marché » – se sont concentrés sur des niches spécifiques.

L'acheminement des mineurs vers les champs aurifères est un exemple parlant de cette évolution. Au début de l'année 2016, on estime que 80 réseaux étaient impliqués dans le transport de mineurs vers les sites du Djado et de Tchibarakaten<sup>97</sup>. Certains contrebandiers exigent un prix fixe en échange de leurs services. L'acheminement vers les champs aurifères du Djado coûte en moyenne 35 000 francs CFA (59 dollars) par personne en pick-up et 25 000 francs CFA (42 dollars) en camion. La demande est suffisante pour justifier la mise en place de trajets réguliers et programmés<sup>98</sup>. D'autres contrebandiers proposent d'acheminer gratuitement les mineurs en échange de l'achat de biens – produits de base et équipement – en quantité suffisante dans leur boutique située à Agadez<sup>99</sup>.

Comme toutes les ruées vers l'or de par le monde, celle qu'a connue le nord du Niger a attiré de nombreux commerçants d'origines diverses désireux de tirer profit de cette nouvelle situation. Les marchés associés à l'extraction aurifère sont désormais établis dans la région : dans la seule zone du Djado, sept d'entre eux sont en activité. Toutes les transactions s'y opèrent sous la forme de troc entre des biens et de l'or<sup>100</sup>. Les commerçants de la diaspora mauritanienne en Libye et au Niger sont majoritaires parmi les hommes d'affaires nouvellement

installés<sup>101</sup>. Le caractère isolé de la région a incité de nombreuses personnes à devenir des entrepreneurs. Comme nous l'avons vu, de nouveaux groupes de contrebandiers spécialisés ont veillé à l'approvisionnement en biens des différents marchés. Dans la même logique, les mineurs prospères ont exploité leurs propres relations et le capital dont ils disposaient désormais pour alimenter le marché avec d'autres produits de base. À titre d'exemple, les mineurs soudanais qui se sont enrichis ont utilisé leurs gains pour constituer un nouveau réseau et importer des moutons soudanais dans la région. Ces mêmes mineurs soudanais fournissent également d'autres services dans la zone du Djado : des hôtels pour les mineurs, des bains publics et des bars sportifs (des salles équipées d'une télévision dans lesquelles les clients peuvent boire en regardant des matchs de football)<sup>102</sup>. Ces activités génèrent des revenus considérables. On raconte par exemple que le mineur qui a importé pour la première fois du whisky à Tchibarakaten a dégagé un retour sur investissement de 600 %<sup>103</sup>.

Le climat et l'environnement ont profondément influé sur les marchandises commercialisées. L'eau est le produit de première nécessité le plus cher dans le Djado comme à Tchibarakaten. Les deux champs aurifères sont situés à une grande distance de sources fiables susceptibles de fournir de grandes quantités d'eau potable ; la source d'approvisionnement fiable la plus proche du Djado est située à Seguedine (à 130 kilomètres) et la plus proche de Tchibarakaten à Djanet, en Algérie (à 600 kilomètres), même si l'eau est également acheminée depuis Arlit. Dans ce contexte et compte tenu de l'impérative nécessité de disposer d'eau en quantité suffisante, les occasions de générer du profit sont légion. En mai 2015, les entrepreneurs de Chirfa exigeaient le paiement de 20 000 francs CFA (30 dollars) pour un conteneur de 25 litres d'eau. À Tchibarakaten, le même conteneur valait 30 000 francs CFA (50 dollars)<sup>104</sup>.

Les profits générés ont attiré des acteurs importants sur ce marché. Saley Ibrahim, le baron minier de Tchibarakaten, a installé un réservoir de 40 000 litres pour stocker l'eau. On prétend que d'autres ont tenté d'augmenter artificiellement le prix de l'eau en bloquant ou en volant les camions ou les convois en route vers les champs aurifères. Ils espéraient provoquer une raréfaction de cette ressource et donc une hausse des prix. Mais, sous l'effet de l'intensification de la concurrence entre fournisseurs depuis 2015, les prix ont baissé pour atteindre quatre

grammes d'or (soit 72 000 francs CFA ou 120 dollars) pour 200 litres d'eau au Djado et sept grammes d'or (soit 126 000 francs CFA ou 211 dollars) à Tchibarakaten. En outre, les mineurs relativement riches et prévoyants se sont équipés pour recueillir l'eau de pluie durant la courte saison des pluies dans le but de revendre leur surplus dans les sites miniers<sup>105</sup>.

Dans les deux champs aurifères, la demande en équipement minier est elle aussi importante. De nombreux détecteurs de métaux, considérés comme un équipement essentiel dans le Djado, ont été importés depuis les sites miniers maliens (de la région de Kayes), le Burkina Faso, le Soudan et le Tchad<sup>106</sup>.

Parmi les services de base indispensables dans les régions minières, on peut aussi évoquer la vente ou la location de bulldozers, d'excavatrices ou de chargeuses. Ce négoce est en grande partie contrôlé par des Toubous ou des Arabes de Libye qui importent le matériel depuis leur pays d'origine. Il est, pour l'essentiel, concentré dans la zone du Djado même si on observe la présence d'un petit marché à Tchibarakaten<sup>107</sup>. Les réseaux commerciaux les plus récents approvisionnent les mineurs en mercure – un produit essentiel à l'extraction aurifère – le plus souvent d'origine libyenne<sup>108</sup>, mais aussi en dynamite provenant principalement de la mine de Banibangou dans la région nigérienne de Tillabéri ou du Burkina Faso. Bien que la vente de dynamite soit officiellement interdite, ces nouveaux réseaux influents au plan politique sont en quelque sorte parvenus à faire autoriser leurs activités par le gouvernement nigérien ou par des responsables gouvernementaux<sup>109</sup>. Cette situation paradoxale découle probablement de la forte demande en dynamite émanant des champs aurifères et du fait que cette forme de commerce financièrement attrayante est devenue une source d'enrichissement pour les intermédiaires.

Le commerce des véhicules s'est également intensifié dans la région. Les différents pans de l'extraction minière nécessitent un certain nombre de véhicules, parmi lesquels des 4x4, des pick-ups et des camions plus lourds<sup>110</sup>. D'autres véhicules d'occasions sont commercialisés dans les régions minières. Le marché des véhicules d'occasion est en grande partie – 70 % selon des estimations locales – aux mains de Toubous libyens qui s'appuient le plus souvent sur des intermédiaires touaregs d'Agadez pour faciliter l'entrée de leurs véhicules dans la zone<sup>111</sup>. Les véhicules d'origine libyenne sont introduits dans la région en quantités importantes depuis de nombreuses

années, particulièrement depuis la chute du régime de Kadhafi. Depuis la fermeture de la frontière algérienne en 2014, la Libye est devenue la seule véritable source d'approvisionnement de la région en véhicules<sup>112</sup>. On estime que 150 à 200 véhicules franchissent chaque jour la frontière entre la Libye et le Niger, dont la plupart finissent chez les revendeurs d'Agadez<sup>113</sup>. La vente de ces véhicules est orchestrée par des Toubous ou par des membres de la tribu Kadhafi, des alliés des Toubous<sup>114</sup>. Le reste des véhicules est vendu directement dans les champs aurifères. Un pick-up vaut approximativement un kilo d'or à Tchibarakaten (environ 18 000 000 de francs CFA ou 30 114 dollars)<sup>115</sup>.

## La prise de pouvoir de nouvelles élites locales

Outre sa véritable capacité à déclencher des changements durables dans les dynamiques politiques et économiques de la région, cette ruée vers l'or a donné naissance à de nouvelles élites locales qui ont gagné en puissance. Certains doivent leur prospérité et leur statut à l'orpaillage, mais ils sont peu nombreux dans la mesure où la plupart des sites miniers sont contrôlés par les élites traditionnelles (des chefs tribaux, de riches commerçants bien établis, des acteurs politiques, etc.). Les nouvelles élites qui se sont enrichies par le biais d'activités dérivées de l'extraction aurifère ou en lien avec celle-ci sont plus présentes à Tchibarakaten – une zone où les autochtones sont plus fortement impliqués dans l'orpaillage – même si certains de ces nouveaux entrants ont prospéré dans le Djado<sup>116</sup>.

Encore une fois, le cas de Saley Ibrahim est une bonne illustration de notre propos. Comme nous l'avons mentionné, Saley Ibrahim est un orpailleur et entrepreneur prospère et respecté dont les activités se sont principalement développées dans les champs aurifères de Tchibarakaten. Ibrahim s'est lancé dans l'orpaillage dès le début de la ruée vers l'or au Djado. Il a investi dans cette première cette zone puis dans les champs de Tchibarakaten où il détient actuellement plus d'une dizaine de sites miniers. Outre l'extraction, Saley Ibrahim a investi massivement dans des entreprises locales de services, dont des sociétés de location d'équipement lourd et de générateurs, un atelier de réparation de véhicules, des entreprises d'approvisionnement en eau et un centre de santé<sup>117</sup>. Son histoire et sa réussite sans précédent (voir ci-dessus) ont fait de

lui un homme à la fois craint et respecté dans la région<sup>118</sup>. Une histoire circule d'ailleurs à son propos. On raconte que des bandits auraient attaqué l'un de ses véhicules qui transportait de l'or entre Tchibarakaten et Arlit, et qu'ils l'auraient restitué à Ibrahim avec l'intégralité de sa cargaison d'or dès qu'ils ont su qui en était le propriétaire<sup>119</sup>. Saley Boss s'est par la suite servi de sa prospérité et de son influence grandissantes pour aider d'autres membres de son clan ou habitants de sa ville natale, parmi lesquels Elhadj Tankari (qui est considéré comme le lieutenant d'Ibrahim) et Mohamed Assadeck<sup>120</sup>. Aucun d'eux n'exerçait d'influence avant la découverte des gisements d'or, mais celle-ci est désormais bien réelle et continue à croître à mesure que la ruée se poursuit.

L'apparition de ces élites locales pose de sérieux problèmes au régime en place. Le meilleur moyen pour le gouvernement de garantir la stabilité sociale et sécuritaire de cette zone particulièrement sensible des sites miniers est sans doute d'intégrer les nouveaux leaders influents dans le système du PNDS (voir ci-dessus). Il semble que ce processus d'intégration ait commencé dans les champs de Tchibarakaten<sup>121</sup>. En ralliant les nouveaux barons miniers de Tchibarakaten à sa cause, le gouvernement pourrait, plus facilement que dans les champs aurifères du Djado, encourager le passage de l'orpaillage à petite échelle à l'extraction aurifère industrielle.

## Conclusion : vers une industrialisation de l'extraction ?

La ruée vers l'or que connaît le nord du Niger dure maintenant depuis trois ans mais, dans la pratique, ses effets commencent tout juste à se faire sentir dans toute leur ampleur. Seuls les gisements de surface ont pour l'instant été exploités par des amateurs. On pourrait donc dire que la phase exploratoire préliminaire des champs aurifères du Djado et de Tchibarakaten touche à sa fin. On ignore encore si ces deux zones abritent des gisements plus conséquents que les filons à ciel ouvert déjà découverts et s'il est envisageable pour des professionnels de l'extraction minière de les exploiter sur le long terme.

On peut donc en conclure que la principale manifestation de cette ruée vers l'or – c'est-à-dire le soudain afflux d'un grand nombre de mineurs désireux de faire fortune – est en phase de ralentis-

sement. L'ère des grandes découvertes est très probablement révolue et l'or « facile » a été extrait dans son intégralité. Les orpailleurs des champs sableux du Djado prétendent que les gisements à ciel ouvert avaient virtuellement disparu avant même l'interdiction de l'orpaillage à petite échelle<sup>122</sup>. Seules les opérations de plus grande envergure – menées par des mineurs expérimentés et équipés de matériel lourd, originaires du Soudan, du Tchad, de Libye et occasionnellement du Niger – étaient encore en mesure de trouver de nouveaux gisements d'or<sup>123</sup>. À Tchibarakaten, les mineurs creusent profondément le sol rocaillieux des champs aurifères. Selon un orpailleur de la zone, les mines sont désormais matures et il est nécessaire de forer à des profondeurs supérieures à 100 mètres pour trouver de l'or<sup>124</sup>. En outre, la multiplication des puits de mines intensifie les risques liés à l'exploitation<sup>125</sup>. Le déclin des volumes et donc de la valeur de l'or « facile » a provoqué une diminution de la population locale, nombre de mineurs – prospères ou non – ayant quitté la région pour chercher fortune ailleurs. Ces départs nourrissent les incertitudes quant à l'avenir de la région<sup>126</sup>. Toutefois, l'optimisme reste de mise ; selon un ingénieur minier nigérien, la ruée vers l'or se poursuivra dans le nord du Niger<sup>127</sup>. Ceux qui en sont déjà partis pourront saisir d'autres occasions de s'enrichir au Soudan, au Tchad, en Algérie et en Mauritanie, en exploitant par exemple le riche filon de minerai qui a donné naissance aux mines du nord du Niger. Dans le nord du Mali, notamment à proximité de Tessalit, des mineurs artisanaux touaregs ont commencé à exploiter les gisements d'or au début de l'année 2016 et semblent obtenir des résultats relativement satisfaisants<sup>128</sup>. D'autres se sont déplacés vers différentes régions du Niger pour exploiter des filons nouvellement découverts<sup>129</sup>.

Dans un futur proche, nous allons probablement assister à une professionnalisation du secteur minier dans le nord du Niger. En janvier 2016, le gouvernement nigérien a accordé les premiers permis d'exploration à des entreprises chinoises, nigériennes et soudanaises<sup>130</sup>. Selon les plans initiaux du gouvernement, les mineurs en activité dans les deux régions pourront cohabiter avec les professionnels de l'extraction nouvellement arrivés pendant une période de deux ans – soit la durée de validité des permis. Les entreprises minières concernées pourront chercher de nouveaux filons et exploiter ceux qu'ils auront identifiés, mais elles ne seront pas autorisées à expulser les mineurs en activité. Une fois

ces deux années écoulées, les petits exploitants devraient être privés de leur droit à poursuivre leur activité<sup>131</sup>.

Au moment de la rédaction de ce document, les autorités nigériennes avaient commencé à intensifier le contrôle qu'elles exercent sur les champs aurifères du Djado<sup>132</sup>. En janvier 2017, malgré les promesses de cohabitation entre les petits exploitants miniers et les opérations industrielles, le gouvernement a informé les mineurs qu'ils devaient quitter les champs aurifères<sup>133</sup>. Depuis avril 2017, les activités aurifères ont été interrompues dans le Djado. Il semble qu'une entreprise japonaise prépare l'exploitation commerciale des réserves d'or restantes et que des troupes japonaises soient en train de former les membres des FDSN qui assureront la sécurité du site. En outre, le gouvernement contrôle désormais plus directement les nouveaux gisements découverts dans la région. Dans le site d'Aouzigar (situé à 180 kilomètres à l'est d'Agadez en direction de Bilma), il a par exemple accordé des permis d'exploitation aux seuls mineurs nigériens<sup>134</sup>. Malgré ces changements, la région semble rester calme pour le moment.

On peut difficilement présumer de la place qu'occuperont les petits exploitants miniers dans le futur paysage aurifère nigérien. Les mineurs qui exploitent actuellement les gisements ne disposent pas tous d'un permis, une situation rendue possible par la faiblesse du contrôle exercé par le gouvernement nigérien dans la région. Les tensions entre le gouvernement central et les communautés du nord du Niger – notamment les Touaregs d'Agadez et les Toubous de Bilma – sont toujours d'actualité. La dernière rébellion en date a été en grande partie déclenchée par des conflits relatifs à l'extraction aurifère. Sachant que l'or est actuellement exploité par ou pour le compte de membres de l'élite locale – qui sont tous profondément liés à la région et dont beaucoup ont été des personnalités importantes de la dernière rébellion –, l'exclusion des petits exploitants miniers locaux s'opèrera aux risques et périls du gouvernement. Si elle est gérée intelligemment, cette ruée vers l'or pourrait permettre un meilleur développement de cette région longtemps négligée et lui apporter une plus grande prospérité ; faute d'une bonne gestion, elle pourrait déclencher de graves tensions et peut-être une rébellion dans le nord du Niger. Compte tenu de l'instabilité globale de la région, particulièrement en Libye au nord et au Mali à l'ouest, toute nouvelle rébellion pourrait se propager rapidement. ●

## Notes

- 1 Entretien avec un membre du gouvernement, Niamey, mai 2016. Il s'agit de l'une des nombreuses histoires qui circulent dans la région au sujet des origines de la ruée vers l'or au nord du Niger. Une autre raconte que la présence d'or a été découverte par les occupants d'une voiture ensablée dans le désert qui s'étaient achamés à dégager les pneus du véhicule immobilisé ; voir *Nigerdiaspora* (2015).
- 2 Entretien avec un membre du gouvernement, Niamey, février 2016.
- 3 On raconte par exemple qu'un berger d'Agadez aurait trouvé 5 kilos d'or dans le désert, ce qui lui aurait permis d'acheter à la fois une maison et une station service en ville. On dit même que l'un de ses compatriotes d'Agadez a fait mieux puisqu'il aurait trouvé 91 kilos d'or en deux heures, mais l'histoire reste muette sur la manière dont il aurait utilisé ce minerai. D'autres récits plus généraux circulent sur de jeunes Nigériens qui seraient partis vers les champs aurifères et seraient revenus à Niamey avec les moyens financiers nécessaires à leur mariage. Entretiens menés par l'auteur, Agadez et Niamey, février 2016.
- 4 Voir par exemple AFP (2015) ; BBC (2014) ; Li (2014) ; RFI (2014a).
- 5 Toutefois, on dit que certains groupes armés présents dans les zones d'exploitation aurifère seraient composés de membres des forces de sécurités nigériennes ou collaboreraient avec ces dernières. Entretien de l'auteur avec un journaliste touareg, Agadez, février 2016.
- 6 Pour des raisons de sécurité, l'identité de nombreux interlocuteurs n'est pas divulguée.
- 7 Le terme contrebande fait ici référence au transport illégal de biens licites, par opposition au trafic qui se réfère au commerce illégal de biens illicites ou au transport illicite de personnes d'un pays à l'autre ; voir Kartas et Arbia (2015). Dans la mesure où la contrebande permet l'acheminement de produits essentiels, elle est localement considérée comme du commerce plutôt que comme une activité illégale.
- 8 Ce chiffre est en baisse puisque la zone comptait environ 25 000 mineurs au début de l'année 2016. Entretien avec un journaliste d'Agadez, Niamey, janvier 2017.
- 9 Entretien avec un guide minier, Niamey, février 2016.
- 10 Entretien avec un mineur d'or, janvier 2016.
- 11 Entretien avec un notable touareg, mai 2017.
- 12 Ces estimations sont fondées sur un certain nombre de discussions avec des guides et des mineurs influents qui travaillent dans les champs aurifères du Djado et de Tchibarakaten. Entretiens menés par l'auteur, Agadez et Niamey, janvier 2016.
- 13 Entretien avec un journaliste d'Agadez, Niamey, janvier 2017.
- 14 Entretien avec un responsable nigérien, Niamey, janvier 2017.
- 15 Au début de l'année 2016, un colonel de l'armée tchadienne aurait été arrêté par les autorités militaires à la demande du gouvernement tchadien. Entretiens avec des mineurs et des membres du gouvernement nigérien, Niamey, janvier 2016. On estime localement que près de 100 ex-soldats travaillent dans les mines du Djado. Même après l'expulsion des mineurs de cette zone en avril 2017, un certain nombre d'entre eux serait resté en territoire nigérien. Entretien mené par le biais de WhatsApp avec un membre du gouvernement nigérien à Niamey, mai 2017.
- 16 Un certain nombre de rapports émanant de cette zone géographique montrent que de nombreux mineurs zaghawa ont été arrêtés et dépouillés de leur or par des responsables nigériens à la frontière tchadienne (Entretien avec un officier de l'armée nigérienne, Niamey, janvier 2016). Mais les mineurs sur le chemin du retour ont été confrontés à d'autres problèmes que ceux que leur ont créés les responsables nigériens. En juillet 2014, 500 Tchadiens et Soudanais ont été arrêtés par les autorités tchadiennes alors qu'ils tentaient de revenir sur le territoire tchadien après la fermeture de la mine dans laquelle ils travaillaient ; voir RFI (2014c).
- 17 Entretiens avec des mineurs de retour du Djado, Agadez, février 2016.
- 18 Entretiens avec des mineurs de retour du Djado, Agadez, février 2016. Certains de ces mineurs ont même utilisé des équipements de l'armée tchadienne dans le cadre de leurs activités, dont des générateurs électriques, des détecteurs de métaux de dernière génération (par exemple des modèles AK43 ou G3) et de l'équipement lourd. À partir d'un certain moment, le champ aurifère du Djado aurait compté plus de 400 pelleteuses capables d'excaver des chargements de camions allant jusqu'à 60 tonnes.
- 19 Étant donné leurs liens avec les Toubous nigériens, on ne peut les distinguer des Toubous locaux que parce qu'ils parlent l'arabe.
- 20 Ces Nigériens sont venus s'ajouter à la population locale en très grande partie composée de Toubous et de Kanouri. Entretien avec un responsable nigérien, Agadez, février 2016.
- 21 Entretien avec un notable touareg, Niamey, mai 2017.
- 22 Entretien avec un guide nigérien travaillant pour le compte d'entreprises minières occidentales, Niamey, février 2016.
- 23 C'est le cas pour la région d'Agadez prise dans son ensemble, même si la ville d'Agadez est majoritairement peuplée d'Imaggadazen et d'une population immigrée de longue date composée de tamasheqophones et d'haoussophones. Pour une discussion plus détaillée sur la démographie et l'histoire d'Agadez, voir Passe, Ghoubaid et Mohamed (1998, p. 80). Les mineurs touaregs sont dans leur grande majorité originaires de la région d'Agadez, même si certains viennent d'autres régions parmi lesquelles les villes nigériennes de Tahoua et de Niamey. En outre, certains prétendent que plusieurs centaines de Touaregs membres de groupes armés libyens (de la région d'Oubari pour la plupart) comptent parmi les mineurs actifs au nord du Niger (Entretiens avec deux ex-rebelles du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), Agadez, février 2016). Le MNJ est un groupe rebelle nigérien qui a été actif dans la région entre 2007 et 2009. Pour en savoir plus sur les groupes rebelles nigériens, voir Deycard (2011).

- 25 Entretiens menés par l'auteur, Agadez, janvier 2016.
- 26 Entretiens menés par l'auteur, Agadez et Niamey, janvier 2016. Le Niger a connu deux épisodes de rébellion. Le premier a débuté en 1990 et a été le fait de la plupart des tribus touarègues mais aussi de combattants arabes et toubous. Un accord de paix a été conclu en 2005. La seconde rébellion – celle du MNJ – a débuté en 2007 et a pris fin en 2009, notamment grâce à la médiation de Mouammar Kadhafi ; voir Grégoire (1999) ; Deycard (2011).
- 27 Entretien avec un mineur toubou, Tchibarakaten, janvier 2016, et avec un officier de l'armée nigérienne qui a été stationné à Dirkou, janvier 2016.
- 28 Entretien avec Mohamed Anako, président du Conseil régional d'Agadez, Niamey, janvier 2016.
- 29 Entretiens menés par l'auteur, Agadez et Niamey, janvier et mai 2016.
- 30 Entretiens avec différents orpailleurs actifs dans le Djado, Agadez, février 2016.
- 31 Pour les équipements de plus grande taille, comme les excavatrices, la « taxe » exigée aurait atteint le montant de 100 grammes d'or par mois et par machine. L'argent ainsi recueilli aurait été réparti entre tous les responsables présents dans la région. Entretien avec un notable touareg, Niamey, mai 2017. Des informations concordantes ont été recueillies durant des conversations avec des mineurs ; entretiens avec des mineurs, Agadez, février 2016.
- 32 Les détecteurs de métaux sont des outils indispensables aux activités des mineurs de la région. Le début de l'année 2016 a été marqué par une pénurie de ces équipements après la découverte d'or en Mauritanie. Entretien via Skype avec un mineur touareg, mai 2016.
- 33 Entretien avec un officier de l'armée nigérienne, Niamey, février 2016.
- 34 Entretien avec un officier de l'armée nigérienne, Niamey, février 2016.
- 35 Entretiens avec des orpailleurs, Tchibarakaten, janvier 2016. Par exemple, le coût de l'escorte pour un convoi allant de Tchibarakaten à Arlit est de 250 000 francs CFA (418 dollars US) payables en or.
- 36 Entretien avec un mineur touareg qui a travaillé dans les champs aurifères de Tchibarakaten et du Djado, Agadez, février 2016.
- 37 Entretien avec un mineur touareg qui a travaillé dans les champs aurifères de Tchibarakaten et du Djado, Agadez, février 2016. Ce mineur affirme avoir été attaqué alors qu'il voyageait dans un convoi militaire faiblement protégé.
- 38 Pour atténuer les risques, les mineurs peuvent également recourir à une autre tactique : ils transportent les roches aurifères jusqu'à Arlit ou Agadez où elles sont concassées pour en extraire l'or. Voir Grégoire et Gagnol (2017).
- 39 Font partie de l'ORSASO le Secrétaire général du gouvernement d'Agadez, le directeur régional des mines du gouvernement, les préfets d'Iferouane et de Bilma, certains maires de la région ainsi que des représentants régionaux des secteurs minier, hydraulique, sanitaire et de l'éducation. Entretien avec un membre du ministère des Mines, Niamey, février 2016.
- 40 Entretien avec un membre du ministère des Mines, Niamey, février 2016.
- 41 Entretien avec un influent Touareg d'Agadez, Agadez, janvier 2016.
- 42 Entretien avec un influent Touareg d'Agadez, Agadez, janvier 2016.
- 43 Le Premier ministre nigérien Brigi Rafini est un Touareg de la région d'Agadez. On prétend qu'il dispose de nombreux conseillers touaregs qui travaillent pour lui à temps partiel, dont certains feraient partie de réseaux de contrebande et de trafic. On peut penser que certains de ces conseillers ont trouvé un intérêt à cette nouvelle source de profit qu'est l'orpaillage. Entretien avec plusieurs orpailleurs, Agadez, janvier 2016.
- 44 Entretien avec plusieurs responsables nigériens, Niamey, janvier 2017.
- 45 Entretien avec plusieurs orpailleurs, Agadez et Niamey, janvier et février 2016.
- 46 Entretien avec un membre des forces de sécurité nigériennes qui a été stationné à Dirkou, Agadez, janvier 2016. Cette source a été en charge de la surveillance des opérations minières dans la région pendant plus d'un an.
- 47 Entretien avec un mineur touareg qui a travaillé au Djado et à Tchibarakaten, Agadez, janvier 2016.
- 48 Ces affrontements ont été mentionnés par plusieurs sources à Niamey et Agadez. Entretiens menés par l'auteur, Agadez et Niamey, janvier et février 2016.
- 49 Un mineur a expliqué à quel point il avait été indispensable pour lui de faire en sorte que personne ne connaisse la quantité d'or dont il disposait. « Quand je trouve [de l'or], je le place dans un sac qui ne quitte jamais mes [sous-vêtements]. Croyez-moi, c'est le seul endroit où personne ne le trouvera puisqu'il n'y a aucune femme sur les sites ! ». Entretien avec un mineur toubou de Tchibarakaten, Niamey, janvier 2016.
- 50 Entretien avec un mineur touareg qui a travaillé au Djado et à Tchibarakaten, Agadez, janvier 2016, et avec un membre des forces de sécurité nigériennes qui a été stationné à Dirkou, Agadez, janvier 2016. Cette deuxième source a été en charge de la surveillance des opérations minières dans la région pendant plus d'un an.
- 51 Entretien avec un journaliste d'Agadez, Agadez, janvier 2016. Il ne s'agit pas de dire ici que les civils ne sont pas victimes des bandits ; ils le sont, mais moins souvent.
- 52 Entretien avec deux orpailleurs qui ont subi des agressions, Agadez, février 2016.
- 53 Entretien avec un orpailleur touareg de Timia, Agadez, février 2016.
- 54 Entretien avec plusieurs mineurs, Agadez, janvier 2016. Etoumbouloum, un vétéran du banditisme routier, a par exemple été arrêté en 2014 par les forces de sécurité nigériennes. Il a été relâché en 2015 après avoir juré sur le Coran qu'il cesserait ses activités et travaille depuis dans le secteur minier. Saley Ibrahim, un exploitant minier bien connu (voir ci-après), a lui aussi été un bandit de la route avant de devenir un pont de l'orpaillage.
- 55 Entretien avec un guide touareg, Agadez, janvier 2016. On raconte par exemple dans la région que les forces de sécurité nigériennes ont arrêté un bandit de la route fulani. D'autres sources, dont un respon-
- sable nigérien que l'auteur a rencontré en janvier 2017, confirment le fait que le banditisme serait un phénomène répandu dans de nombreuses populations.
- 56 Mohamed Adjidar, un ex-rebelle du MNJ, a par exemple informé le commandement militaire nigérien d'Agadez du fait qu'une voiture suspecte circulait sur la route qui relie Dirkou et Agadez. Ses occupants étaient en fait des soldats apparemment à la recherche d'un convoi à dépouiller. Au cours d'un autre incident, des mineurs toubous originaires du Tchad ont tué deux soldats nigériens de la garde nationale en permission. Il semble que les deux hommes aient tenté de dévaliser les orpailleurs sans réaliser que ces derniers étaient armés. Entretiens avec Ibrahim Manzo Diallo, fondateur du magazine d'information en ligne Air Info, Agadez, février 2016, et avec des responsables gouvernementaux nigériens, Niamey, février 2016.
- 57 Entretien avec un responsable gouvernemental nigérien, Niamey, mai 2016. On peut raisonnablement penser que cette impunité découle en partie du fait que la justice manque des ressources nécessaires pour punir les voleurs présumés, ou encore de la corruption.
- 58 Parmi ces techniques traditionnelles, on peut évoquer celle qui consiste à recouvrir l'un des phares d'un véhicule de boue pour que l'on puisse le confondre avec une moto à une certaine distance. On dit aussi que les mineurs illégaux éteignent leur téléphone portable de façon à ce que personne ne puisse suivre leurs activités par ce biais, une technique qui s'est avérée efficace pour les groupes armés extrémistes du Sahel. Entretiens avec différents orpailleurs, Agadez, janvier 2016.
- 59 Cette arrestation a été mentionnée dans différents articles de journaux depuis 2015 et, en avril 2016, les autorités algériennes ont renvoyé 103 mineurs tchadiens dans leur pays d'origine ; voir VOA Afrique (2016).
- 60 Entretien avec un membre du gouvernement nigérien, Niamey, mai 2016.
- 61 Entretien avec un orpailleur, Niamey, janvier 2016. Cette information a été confirmée par un journaliste basé à Agadez. Entretien mené par l'auteur, Agadez, février 2016.
- 62 Immédiatement après la chute du régime de Kadhafi, les flux d'armes illicites portaient en majorité de Libye pour se diriger vers le Sahel et au-delà. Plus récemment, ces flux se sont inversés et le trafic alimente en armes les parties prenantes au conflit qui se poursuit dans le pays ; voir CAR (2016).
- 63 Certains éléments factuels attestent du fait que les trafiquants vendent également des armes légères. Selon la rumeur, il est possible de se procurer des lance-grenades – par exemple des armes antichar comme le M80 Zolja (Wasp) – ainsi que des lance-grenades propulsées par roquette (RPG). S'il n'existe que peu d'éléments attestant de la véracité de cette thèse, les forces de sécurité nigériennes ont toutefois saisi quelques RPG au nord d'Arlit en novembre 2015 ; étant donné que des groupes armés djihadistes non étatiques sont présents dans des zones adjacentes aux champs aurifères, nous ne pouvons pas en conclure que des orpailleurs avaient réellement prévu d'utiliser ces armes. On pense en effet que ces groupes et que les trafiquants

- de drogue sont impliqués dans le trafic de mitrailleuses lourdes dans la région. Entretien avec un agent des services de renseignements nigériens, Niamey, janvier 2016, et avec un civil impliqué dans des activités de contrebande, Agadez, janvier 2016. Voir de Tessières (2017) pour une discussion plus détaillée sur les flux d'armes illicites au Niger.
- 64 Entretien avec un orpailleur qui a fait l'acquisition d'un *turkiya*, Agadez, février 2016.
- 65 Pour en savoir plus sur la nature des armes qui sortent illégalement de Libye, voir CSNU (2016).
- 66 Cette opinion très répandue a été rapportée à l'auteur.
- 67 Entretien avec un orpailleur influent, Agadez, janvier 2016.
- 68 Entretien avec un responsable nigérien, Niamey, janvier 2017.
- 69 Entretien avec un orpailleur toubou, Agadez, janvier 2016.
- 70 Entretien avec un orpailleur influent, Agadez, janvier 2016.
- 71 Entretien avec un agent des services de renseignements nigériens, Niamey, janvier 2016.
- 72 Voir aussi Grégoire (1999).
- 73 Entretien avec un agent des services de renseignements nigériens, Niamey, janvier 2016. L'extrémiste bien connu Mokhtar Belmokhtar s'est par exemple réfugié dans la région de Tassara, à l'ouest du Niger, entre 1999 et 2003. Il a revendiqué deux attentats commis à Arlit et Agadez en 2013 (BBC, 2013). Pour plus d'informations sur les attaques extrémistes dans la région au sens large, voir par exemple Tié (2015).
- 74 Entretiens avec d'anciens mineurs des champs aurifères de Tchibarakaten et du Djado, Niamey, janvier 2016. Les orpailleurs s'accordent généralement sur le fait que les groupes extrémistes ne sont pas présents sur les sites miniers, même si certaines des règles appliquées dans les campements (la présence d'alcool et de femmes est par exemple interdite) semblent être fondées sur des interprétations religieuses assez conservatrices.
- 75 Entretien avec un responsable nigérien, Niamey, janvier 2017.
- 76 Entretien avec un membre des forces de sécurité nigériennes qui a été stationné à Dirkou, Agadez, janvier 2016.
- 77 Entretien avec un responsable gouvernemental nigérien, Niamey, mai 2016.
- 78 L'extraction aurifère nécessite des outils et du matériel qui pourraient être utiles aux groupes extrémistes, notamment de la dynamite. Toutefois, s'il est bien établi que cet explosif est parfois stocké de manière non sécurisée et qu'il fait l'objet d'un commerce non réglementé dans la région, il n'y a aucune preuve du fait que de la dynamite ait été vendue ou transférée de quelque manière que ce soit à des groupes extrémistes. Entretien avec un observateur de la société civile, Agadez, janvier 2016.
- 79 Entretiens avec des orpailleurs touaregs et un conseiller ministériel, Agadez et Niamey, janvier 2016.
- 80 Entretien avec un responsable nigérien, Niamey, janvier 2017.
- 81 Entretien avec trois anciens contrebandiers, Agadez, janvier 2016 ; voir aussi Nossiter et Schmitt (2013).
- 82 Entretien avec trois anciens contrebandiers, Agadez, janvier 2016 ; voir aussi Ben Ahmad (2014).
- 83 Entretien avec un représentant d'Areva Mines, Niamey, janvier 2016.
- 84 La mine d'Imouraren était exploitée par la SOPAMIN (Société du patrimoine des mines du Niger) – la société qui gère les participations de l'état nigérien dans les sociétés minières – en collaboration avec la multinationale française Areva. Entretien avec un représentant d'Areva Mines, Niamey, janvier 2016. Voir aussi Africa Intelligence (2015).
- 85 Selon certaines sources, la moitié des employés étaient des ex-rebelles du MNJ et un autre tiers était composé de Touaregs d'Agadez. Entretien avec un employé de la Compagnie minière d'Akouta (COMINAK) et avec un employé d'Areva, Agadez et Niamey, février 2016.
- 86 Entretiens avec différents orpailleurs, Agadez et Niamey, janvier et février 2016.
- 87 Cette opinion très répandue a été rapportée à l'auteur.
- 88 Entretien avec un orpailleur du Djado, Agadez, janvier 2016.
- 89 L'histoire haute en couleur de Saley Ibrahim est profondément liée à celle de son pays. Il a hérité du surnom de « Boss » quand il était membre du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawagh (un groupe rebelle actif entre 1991 et 1995), après avoir attaqué des officiers de l'armée nigérienne. Il a été emprisonné et s'est évadé pendant la rébellion touarègue de 2007, avec l'aide d'un combattant réputé du MNJ. Il s'est tourné vers le banditisme après son évasion, mais il a conservé la réputation d'être un homme juste dans la mesure où il s'est attaqué à des trafiquants de drogue plutôt qu'à des civils. Il a été à nouveau emprisonné au Tchad entre 2008 et 2011, cette fois pour vol. Après sa libération, il est retourné dans sa ville natale de Timia où il est devenu un fermier et un entrepreneur prospère. Quand on a découvert de l'or au Djado, il a embauché plus de 200 jeunes de la région et est arrivé parmi les premiers dans le champ aurifère du Djado, puis dans celui de Tchibarakaten. Il est actuellement considéré comme l'un des hommes les plus puissants du nord du Niger et comme le « chef » de Timia. Entretiens avec plusieurs sources locales, Niamey et Agadez, janvier et mai 2016. L'auteur a spécifiquement choisi de mentionner le nom de Saley Ibrahim parce que ses activités sont bien connues, à la fois dans la région et à Niamey.
- 90 Voir Bourgeot (1995) pour une discussion sur les Kel Ewey.
- 91 Entretiens avec plusieurs sources locales dont les témoignages concordent, Niamey et Agadez, janvier et mai 2016. Les Kel Ewey sont connus au Niger pour leurs talents agricoles, et ce même si leur production n'est importante qu'à l'échelle locale. Après avoir travaillé dans les mines d'Ibrahim, les mineurs Kel Ewey se sont réinstallés à Timia considérablement enrichis. Nombre d'entre eux ont investi dans la promotion des pratiques agricoles traditionnelles du clan et tentent maintenant de développer leurs activités agricoles à l'échelle nationale (Daouda, 2016).
- 92 Entretiens avec Mohamed Anako, président du Conseil régional d'Agadez, Niamey, janvier 2016, et avec un orpailleur, Agadez, février 2016.
- 93 Ce n'est en aucun cas un fait avéré. Une partie de l'argent qui circule pourrait par exemple être le fruit de la traite des personnes. Entretien avec Mohamed Anako, président du Conseil régional d'Agadez, Niamey, janvier 2016.
- 94 Entretien avec un journaliste d'Agadez, Agadez, février 2016.
- 95 Entretien avec un mineur toubou de Tchibarakaten, Niamey, janvier 2016.
- 96 Des pénuries ont par exemple été observées à Iferouane. Entretiens avec un habitant résidant à Iferouane et avec un syndicaliste d'Agadez, Agadez, janvier 2016.
- 97 Dans ce contexte, la notion de réseau est très relative. La plupart de ces « réseaux » sont en fait constitués de quelques individus qui possèdent une voiture ou un bus et l'utilisent pour acheminer des mineurs. De nombreux petits commerçants ou contrebandiers se sont orientés vers cette activité de transport moins dangereuse dans la mesure où elle ne suppose pas de franchir la frontière.
- 98 Entretien avec un Touareg actif dans l'acheminement des mineurs, Agadez, janvier 2016. Depuis janvier 2016, trois voyages par camion sont organisés chaque mois.
- 99 Entretien avec un habitant d'Agadez, Agadez, janvier 2016.
- 100 Entretien avec un guide touareg du Djado, Agadez, février 2016. L'accès à certains marchés est même subordonné au paiement d'un droit d'entrée de 2 000 francs CFA (3 dollars).
- 101 Entretien mené par téléphone avec un contrebandier qui opère entre l'Algérie, la Libye et le Niger, avril 2016. Pour plus d'informations sur la diaspora mauritanienne, voir Besnard (2011).
- 102 Entretiens avec trois orpailleurs, Djado, Niamey et Agadez, janvier 2016.
- 103 Entretien avec un mineur de Tchibarakaten, Agadez, janvier 2016.
- 104 Entretien avec un mineur de Tchibarakaten, Agadez, janvier 2016.
- 105 Entretien avec un mineur influent du Djado, Agadez, janvier 2016. Le prix de l'eau dans le Djado aurait apparemment baissé suite à l'arrivée d'un commerçant arabe venu de Libye qui pratique des prix agressifs.
- 106 Entretiens avec plusieurs sources locales du secteur aurifère dont les témoignages concordent, Agadez, Niamey et Bamako, janvier et mars 2016.
- 107 Entretiens avec différents orpailleurs à Tchibarakaten, Agadez et Niamey, janvier et février 2016. On ne connaît pas encore l'ampleur des conséquences de la fermeture des champs aurifères du Djado aux petits exploitants miniers sur le marché de l'équipement lourd.
- 108 Entretien avec un ingénieur nigérien impliqué dans l'extraction aurifère au Djado, Niamey, février 2016.
- 109 Entretien avec un représentant de la société civile d'Agadez, Agadez, janvier 2016.
- 110 Selon une évaluation informelle menée à bien par un Toubou de Bula, l'industrie minière de la région avait recours à près de 380 véhicules au début de l'année 2016, dont la plupart – si ce n'est tous – appartenaient à des non-Nigériens. Entretiens avec un notable touareg, Niamey, mai 2017.

- 111 Entretiens avec des sources locales, Agadez, janvier 2016. Selon de nombreux mineurs, Mohamed Ag Assadeck, un Touareg qui détient des intérêts miniers, serait l'un de ces intermédiaires.
- 112 Entretien avec un contrebandier d'Agadez, Agadez, février 2016.
- 113 Entretiens avec différents mineurs, Niamey et Agadez, janvier 2016.
- 114 Entretien avec un orpailleur de Tchibarakaten, Niamey, janvier 2016. De nombreuses personnes pensent que les véhicules importés contiennent souvent d'autres marchandises qui sont revendues par la suite dans la région. Selon de nombreux mineurs, des poulets surgelés sont par exemple importés dans des réfrigérateurs placés à l'arrière des pick-ups en provenance de Libye.
- 115 Entretiens avec deux orpailleurs, Niamey et Agadez, janvier 2016.
- 116 Notamment des membres du clan touareg Kel Ifoghas, qui sont originaires de la région. Entretien avec un mineur touareg du clan Kel Ewey qui a travaillé à Tchibarakaten et au Djado, Agadez, janvier 2016.
- 117 On dit que Saley Ibrahim emploie directement 80 personnes dans ses diverses entreprises de services. Entretien avec un notable touareg, Niamey, mai 2017.
- 118 Entretiens avec différents acteurs proches de Saley Ibrahim, Niamey, janvier, février et juin 2016.
- 119 Entretien avec un mineur toubou de Tchibarakaten, Niamey, janvier 2016. Ibrahim s'est forgé une réputation telle que les orpailleurs locaux lui confieraient leur or pour qu'il (ou ses véhicules) le transporte jusqu'à Arlit.
- 120 Le mariage d'Assadeck est aussi un bon exemple de la prospérité et du pouvoir de ces nouvelles élites. Dans une vidéo de cet événement, on peut voir Saley Ibrahim, Tankari et un autre « grand homme » d'Agadez – Koré « le Blanc » (un Toubou) – danser en distribuant à la ronde des millions de francs CFA en liquide (la vidéo a été fournie à l'auteur par une source locale ; entretien avec un activiste de la société civile basé à Agadez, Agadez, janvier 2016).
- 121 Entretien avec un notable touareg, Niamey, mai 2017.
- 122 Entretien téléphonique avec un orpailleur qui a quitté les champs du Djado, mai 2016.
- 123 Entretien avec un mineur toubou de Tchibarakaten, Niamey, janvier 2016.
- 124 Entretien avec un mineur toubou de Tchibarakaten, Niamey, janvier 2016.
- 125 Entretien avec un ingénieur minier nigérien, Niamey, février 2016.
- 126 Entretien avec Mohamed Anako, président du Conseil régional d'Agadez, Niamey, juin 2016.
- 127 Cet ingénieur prétend que le filon de minerai de Tchibarakaten s'étend sur près de 5 kilomètres encore inexplorés en direction de la frontière algérienne. Il envisage l'ouverture de 1 600 nouvelles mines sur cet espace. Entretien avec un ingénieur minier nigérien, Niamey, février 2016.
- 128 Entretien avec un leader touareg du Mali, Bamako, avril 2016.
- 129 Les lucratifs champs aurifères du Djado et de Tchibarakaten ont nourri une sorte de frénésie nationale pour d'exploitation aurifère. Celle-ci a déclenché des ruées vers l'or massives partout où l'on a découvert de l'or. Les récentes ruées vers le « mont Arafat », dans la région de Zinder (en avril 2017), et à proximité de Niamey relèvent sans doute de cette effervescence (Grégoire et Gagnol, 2017).
- 130 Le gouvernement nigérien a accordé deux permis d'exploration pour la région du Djado à l'entreprise chinoise Mine Crystal et un permis d'exploration pour les champs situés à proximité d'Iferouane à la Société saharienne d'équipement et d'exploitation des mines et pétrole (SEEMP). En outre, trois permis d'exploration ont été accordés à l'entreprise soudanaise Abbarci Mining pour les champs potentiels situés au nord d'Arlit. Pour plus de détail, voir Niger (2016).
- 131 Selon le gouvernement, l'exploitation aurifère informelle sera éliminée par le biais du non-renouvellement des permis existants, ce qui permettra au secteur de se professionnaliser. Entretien avec un membre du ministère de l'Énergie, Niamey, février 2016.
- 132 Le président tchadien Idriss Deby aurait lui aussi exprimé son inquiétude face au risque de voir les mineurs tchadiens (comme leurs homologues soudanais avant eux) financer une rébellion touboue basée en Libye. Entretien avec un notable touareg, Niamey, mai 2017.
- 133 Officieusement, ce décret gouvernemental a probablement été motivé par une volonté de couper court à un éventuel financement de la rébellion touboue lancé en août 2016 par Adam Tcheke (Jeune Afrique, 2016). En effet, même si Tcheke (un Toubou) ne menace pas véritablement la stabilité du Niger, le fait que de nombreux sites miniers du Djado soient contrôlés par des miliciens soudanais et tchadiens, dont des déserteurs de l'armée tchadienne, pourrait favoriser un certain degré de collusion entre les mineurs en question et la rébellion touboue. Entretien avec un responsable nigérien, Niamey, janvier 2017.
- 134 Entretien avec un journaliste, Niamey, mai 2017.
- and the Moorish Business Diaspora Networks ». *Méditerranée: Journal of Mediterranean Geography*. No. 116, p. 25-34.
- Bourgeot, André. 1995. *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistances*. Paris : Karthala.
- CAR (Conflict Armament Research). 2016. *Investigating Cross-border Weapon Transfers in the Sahel*. Novembre.
- CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies). 2016. *Lettre datée du 4 mars 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité*. S/2016/209 du 9 mars.
- Daouda, Hassane. 2016. « 5<sup>e</sup> édition de la foire des produits maraichers de Niamey : une diversité de produits maraichers à des prix abordables ». *Le Sahel*. 4 février.
- de Tessières, Savannah. 2017. *Mesurer les flux d'armes illicites - Le Niger*. Note d'information. Genève : Small Arms Survey. Mars.
- Deycard, Frédéric. 2011. *Les rébellions touarègues du Niger : combattants, mobilisations et culture politique*. Thèse de doctorat. Institut d'études politiques de Bordeaux.
- Grégoire, Emmanuel. 1999. *Touaregs du Niger : le destin d'un mythe*. Paris : Karthala.
- et Laurent Gagnol. 2017. « Ruées vers l'or au Sahara : l'orpillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr ». *EchoGéo*. Mai.
- Jeune Afrique*. 2016. « Niger : un nouveau groupe rebelle menace de prendre les armes ». 8 septembre.
- Kartas, Moncef et Ali Arbia. 2015. *Juguler le trafic des armes légères et de petit calibre et améliorer la sécurité des frontières. Atelier régional, 20-21 mars 2015*. Genève : Small Arms Survey.
- Li, Zhijian. 2014. « Niger : Découverte d'un important gisement aurifère dans les montagnes du Djado ». 4 mai.
- Niger. 2016. *Communiqué du Conseil des Ministres du mardi 26 janvier 2016*.
- Nigerdiaspora. 2015. « Niger : la fièvre de l'or sévit à Agadez ». 29 juin.
- Nossiter, Adam et Eric Schmitt. 2013. « France Battling Islamists in Mali ». *The New York Times*. 11 janvier.
- Prasse, Karl-G., Alojaly Ghoubeid, et Ghabdouane Mohamed. 1998. *Lexique Touareg-Français*, 2e édition. Copenhague : Carsten Niebuhr Institute.
- RFI (Radio France International). 2014a. « La ruée vers l'or d'Agadez ». 8 juillet.
- . 2014b. « Tchad : des affrontements entre orpailleurs font plusieurs morts ». 13 août.
- . 2014c. « Affrontements entre orpailleurs : Deby tente d'apaiser les tensions ». 14 août.
- Sahelien.com. 2016. « Niger : explosion à Agadez, la piste terroriste écartée ». 24 mars.
- Salifou, André. 1993. *La question touarègue au Niger*. Paris : Karthala.
- Tié, Traoré. 2015. « Ce qui se passe à la frontière ivoiro-malienne : voici où se cachent les terroristes ». *Imatin.net*. 15 juillet.
- VOA (Voice of America) Afrique. 2016. « Des immigrés tchadiens arrêtés en Algérie et rapatriés au Tchad ». 28 avril.
- Xinhua. 2014. « Niger : l'élevage victime de la sécheresse dans le nord (synthèse) ». 21 juillet.

## Références

- AFP (Agence France-Presse). 2015. « La ruée vers l'or qui secoue Agadez ». *SlateAfrique*. 29 juin.
- Africa Intelligence. 2015. « Imouraren : clap de fin pour le fiasco du siècle ! ». No. 700. 18 février.
- Aïr Info*. 2017. « Frontière Niger/Algérie : des orpailleurs nigériens pris par une patrouille algérienne ». 24 janvier.
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2013. « Mokhtar Belmokhtar "Masterminded" Niger Suicide Bombs ». 24 mai.
- . 2014. « Niger : La ruée vers l'or à ciel ouvert ». 11 juin.
- Ben Ahmad, Mohammed. 2014. « Algeria Closes Most of Its Land Borders ». *Al-Monitor*. 22 mai.
- Bensaâd, Ali. 2011. « On the Margins of North Africa, Globalized Tribes : Tribal Networks

## À propos du projet SANA

L'Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord (SANA) est un projet pluriannuel du Small Arms Survey qui soutient les acteurs engagés dans la création d'un environnement plus sûr en Afrique du Nord et dans la région du Sahel-Sahara. Il prépare, en temps opportun et en se fondant sur des données probantes, des études et analyses sur la disponibilité et la circulation des armes légères, la dynamique des groupes armés émergents et l'insécurité liée à ces phénomènes. Le projet s'intéresse tout particulièrement aux effets locaux et transnationaux des soulèvements et conflits armés récents de la région sur la sécurité communautaire.

Le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas est la principale source de financement de l'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord. Le projet bénéficie également du soutien continu d'Affaires mondiales Canada et du département fédéral des Affaires étrangères suisse. Il a auparavant bénéficié de subventions accordées par les ministères des Affaires étrangères danois, allemand, norvégien et américain.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.smallarmssurvey.org/sana](http://www.smallarmssurvey.org/sana)

Le **Small Arms Survey** est un centre d'excellence mondial auquel a été confié le mandat de produire des connaissances sur tous les sujets relatifs aux armes légères et à la violence armée, connaissances qui doivent être impartiales, factuelles et utiles à l'élaboration des politiques. Il est la principale source internationale d'expertise, d'informations et d'analyses sur les questions relatives aux armes légères et à la violence armée et joue le rôle d'un centre de documentation pour les gouvernements, les décideur-e-s politiques, les chercheur-e-s et la société civile. Les locaux du projet sont situés au sein de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, en Suisse.

Le projet est mené par une équipe internationale de spécialistes des domaines de la sécurité, des sciences politiques, du droit, de l'économie, du développement, de la sociologie et de la criminologie. L'équipe travaille en collaboration avec un réseau de chercheur-e-s, d'institutions partenaires, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements dans plus de 50 pays.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.smallarmssurvey.org](http://www.smallarmssurvey.org)

Small Arms Survey  
Maison de la Paix, Chemin Eugène-Rigot 2E  
1202 Genève, Suisse

t +41 22 908 5777  
f +41 22 732 2738

Une note d'information du Small Arms Survey/projet d'Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, d'Affaires mondiales Canada et du département fédéral des Affaires étrangères suisse.

Suivez le Small Arms Survey

 [www.facebook.com/SmallArmsSurvey](http://www.facebook.com/SmallArmsSurvey)

 [www.twitter.com/SmallArmsSurvey](http://www.twitter.com/SmallArmsSurvey)

 [www.smallarmssurvey.org/multimedia](http://www.smallarmssurvey.org/multimedia)

